

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2025
COMMUNE DE MOLINCHART

La réunion a débuté le 28 juillet 2025 à 18h15 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi.

Membres présents :

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc
Madame CARBONNEAUX Barbara
Monsieur CARLIER Rémi
Madame COMPAIN Sophie
Monsieur HEMMER Cédric
Monsieur JARZYNSKI François
Madame PAWLICKI Cathy
Monsieur PERIN René
Monsieur QUESTROY Denis

Membres absents représentés :

Monsieur LEGRAND Denis Pouvoir donné à M BOURGEOIS Jean-Luc

Membres absents :

Madame CHENU Véronique

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

12DELIB_2025 - Attribution marché - Travaux d'aménagement de la Rue Catignet
- Questions diverses

12DELIB_2025 - Attribution marché - Travaux d'aménagement de la Rue Catignet

Trois entreprises ont été consultées pour les travaux de voirie, rue Catignet lors du marché.

Trois ont répondu : ATP Service/EUROVIA/GOREZ.

La commission de travaux s'est réunie avec le maître d'œuvre pour l'ouverture des propositions le 22 juillet 2025.

Les critères de choix étaient le prix pour 70% et le mémoire technique pour 30%.

L'entreprise qui a obtenu la meilleure note est EUROVIA Picardie de Laon. Celle-ci est donc retenue par la commission de travaux.

Les offres de prix sont les suivantes (Euros HT) :

	TRANCHE FERME Montant HT	Note /70
Estimation Maitre d'oeuvre 	139 664.70 €	-
	139 976.00 €	69.5
	138 884.00 €	70
	166 786.00 €	58.7

EUROVIA présente l'offre la plus avantageuse

Tous les candidats ont les capacités de réaliser ce type de travaux.

Les notes globales obtenues sont les suivantes en considérant que la tranche ferme :

	Note Technique	Note Prix	Note Globale	Classement
	28	69.5	97.5	2eme
	30	70	100	1er
	27	28.7	85.7	3eme

Le maître d'oeuvre propose de retenir l'entreprise EUROVIA qui présente l'offre la mieux disante suivant les critères du règlement de consultation.

Montant de l'offre : 138 884.00 € HT

10 voix pour

Questions diverses

- Les baux de chasses viennent à terme, ils vont être reconduits.
- Le city-stade est terminé, la peinture en résine a été posé ainsi la structure va pouvoir être rouverte au public.
- Concernant l'installation de la vidéo protection, le projet est toujours d'actualités nous relançons LS entreprise en charge des travaux qui nous ont pas encore fixé de date d'intervention.
- Une plaquette du Syndicat Scolaire sera prochainement distribuée, présentant le syndicat et ses services aux nouveaux habitants. De plus une nouvelle commission a été créée concernant le traitement des demandes de dérogation pour analyser chaque dossier.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h15.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc
Secrétaire de séance



Procès-verbal du 28 juillet 2025

Monsieur CARLIER Rémi,
Maire

